



PROCÉDURES DE PROTECTION DES DOCUMENTS

Avril 2017

Exigences	Protégé A	Protégé B / Confidentiel / Divulgarion non autorisée interdite (DNAI)	Secret
Mention	– Protégé A	– Protégé B, Divulgarion non autorisée interdite ou Confidentiel	– Secret
Archivage électronique	– Réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ – Support de données portatif placé dans un classeur verrouillé à clé	– Réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ – Chiffré sur un support de données portatif placé dans un classeur de sécurité doté d'une serrure à combinaison intégrée, dans une zone de travail	– Réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ – Ordinateur portatif secret conformément à la GSTI ¹ – Chiffré sur support portatif placé dans un classeur de sécurité doté d'une serrure à combinaison intégrée, dans une zone de travail
Transmission électronique	– Courriel sur réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ – Téléphone ordinaire, ligne terrestre – Imprimante sur réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ – Télécopieur ordinaire, si le destinataire est au courant de la transmission	– Courriel sur réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ – Courriel chiffré, s'il est envoyé à l'externe – Téléphone ordinaire, ligne terrestre seulement – Imprimante sur réseau sécurisé conformément à la GSTI ¹ si la fonction d'impression sécurisée est utilisée – Télécopieur sécurisé, si le destinataire est au courant de la transmission	– NE PAS recourir aux courriels ou à une ligne terrestre – Téléphone sécurisé seulement – Imprimante autonome – Télécopieur sécurisé, si le destinataire est au courant de la transmission
Entreposage physique	– Classeur verrouillé à clé, dans une zone de travail	– Classeur de sécurité doté d'une serrure à combinaison intégrée, dans une zone de travail	– Classeur de sécurité doté d'une serrure à combinaison intégrée, dans une zone de travail
Transmission physique	<i>Enveloppe</i> – Une enveloppe scellée comprenant une adresse de réexpédition et aucune mention de sécurité	<i>Enveloppe</i> Protégé B / Confidentiel – Une enveloppe scellée comprenant une adresse de réexpédition et aucune mention de sécurité DNAI – Enveloppe double, non marquée, comprenant une adresse de réexpédition et aucune mention de sécurité sur l'enveloppe extérieure; l'enveloppe intérieure porte les mentions « Divulgarion non autorisée interdite » ET « À être ouvert par le destinataire uniquement »	<i>Enveloppe</i> – Enveloppe double, non marquée, comprenant une adresse de réexpédition et aucune mention de sécurité sur l'enveloppe extérieure; l'enveloppe intérieure porte les mentions « Secret » ET « À être ouvert par le destinataire uniquement »
	<i>Transport</i> – Courrier de 1 ^{re} classe – Messageries prioritaires externes et fiables (p. ex., Priorité de Postes Canada, Purolator, FedEx)		
Destruction	– Bacs de déchiquetage vidés par une entreprise de déchiquetage de documents agréée qui détruira les documents classés Protégé A de manière sécurisée – Déchiqueteuses à coupes transversales	– Bacs de déchiquetage vidés par une entreprise de déchiquetage de documents agréée qui détruira les documents classés Protégé B, Divulgarion non autorisée interdite ou Confidentiel de manière sécurisée – Déchiqueteuse – <i>au moins de type III (2 x 15 mm)</i>	– Bacs de déchiquetage vidés par une entreprise de déchiquetage de documents agréée qui détruira les documents classés Secret de manière sécurisée et remettra un certificat de destruction une fois le document détruit – Déchiqueteuse – <i>au moins de type II, niveau 6 (1 x 5 mm)</i>
Remarques		La divulgation de renseignements classés DNAI en vertu de l'article 4.79 de la <i>Loi sur l'aéronautique</i> pourrait nécessiter le consentement du Ministre des Transports ou de Transports Canada.	<i>Les documents classés Secret peuvent uniquement être reproduits si le BPR en donne l'autorisation. Un identifiant unique est alors attribué aux exemplaires et un registre de distribution est maintenu aux fins de contrôle.</i>
Habilitation de sécurité	– Fiabilité	– Fiabilité	– Secret

¹ Norme opérationnelle de sécurité : *Gestion de la sécurité des technologies de l'information (GSTI)* : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12328>